

27
nov.
2013**PROFESSEURS DES ÉCOLES****Les demandes du ministère**

Le 26 novembre, une première réunion de discussion a eu lieu sur les professeurs des écoles. Contrairement aux autres groupes où c'est le ministère qui faisait des propositions, ce groupe avait plutôt pour objectif de recueillir les demandes. Celles-ci ont été nombreuses et parfois contradictoires entre les organisations syndicales. Toutes ne pourront pas trouver de solutions à court terme et nécessiteront d'autres discussions.

L'avis du Sgen-CFDT

Affirmer l'amélioration des conditions d'exercice et les perspectives de carrière des enseignants du 1^{er} degré est un principe auquel le Sgen-CFDT souscrit. Les collègues ont eu l'impression, ces dernières années, d'un manque de reconnaissance de la part de leur institution.

Conditions d'exercice

Le Sgen-CFDT a réaffirmé, comme il le fait depuis le lancement de la réforme des rythmes scolaires, qu'il faudra aller plus loin et aborder la question des rythmes sur l'année. Cette réforme devra contribuer à l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Il a demandé un découplage des horaires de travail des élèves et de ceux des enseignants. Une semaine des élèves construite sur 9 demi-journées n'implique pas qu'il en aille de même pour les enseignants.

Il a insisté fortement sur la nécessité d'arriver à l'égalité de rémunération des personnels du 1^{er} et du 2nd degré. Nous avons demandé un calendrier pour avoir une visibilité à long terme :

- sur l'ISAE, afin de l'amener au même niveau que l'indemnité versée aux personnes de collège et lycée (ISOE) ;
- sur l'intégration à la hors-classe : un rapport pro/pro identique à celui des certifiés.

Les professeurs des écoles ont été confrontés à des réformes successives qui ont nécessité de s'adapter. Mais ces évolutions se sont faites sans accompagnement, en particulier en matière de formation. Le Sgen-CFDT demande une véritable formation continue qui ne se réduise pas aux animations pédagogiques et aux formations à distance.

Amélioration des perspectives de carrières

Le Sgen-CFDT a insisté sur la nécessité de reconnaître l'investissement des collègues dans des projets innovants. Il ne faudrait pas que les collègues qui font le choix de continuer d'exercer dans une classe et qui ont un engagement professionnel important ne soient pas reconnus soit par une décharge de service, en particulier en éducation prioritaire, soit financièrement.

Le Sgen-CFDT a demandé un groupe de travail spécifique sur l'évaluation des personnels. Il a rappelé sa revendication d'une déconnexion de l'avancement et de l'évaluation.

Nous avons aussi demandé que soit inscrit un paragraphe sur les mobilités aussi bien externes qu'internes. Le schéma de l'instituteur qui devient enseignant en sortant de ses études et fait toute sa carrière dans une classe a vécu. Il faut donner des perspectives aux collègues qui souhaitent évoluer professionnellement.

Que ce soit sur les missions, le cadre réglementaire, les horaires de travail, la rémunération, certains professeurs des écoles ont des conditions particulières d'exercice qu'il s'agit, pour le ministère, de clarifier afin de les sécuriser. Il s'agit, entre autres, des personnels exerçant en IME, en Segpa, en Ulis, ou encore des enseignants référents qui travaillent en lien avec les MDPH, et des professeurs des écoles exerçant dans l'enseignement supérieur (« PREC »).

Les premières réponses du ministère

Les personnels travaillant en éducation prioritaire bénéficieront comme les personnels du 2nd degré d'une prise en compte de leur situation. Le ministre s'est engagé à aborder la question.

Le ministre a répondu favorablement à notre demande d'un travail spécifique sur l'évaluation des personnels. Le Sgen-CFDT avait été le seul syndicat à s'engager dans cette démarche en janvier 2012.

Pour les personnels travaillant dans des conditions particulières, une étude va être faite présentant l'existant en termes indemnitaire et de service ainsi que de sujétions auxquelles ils peuvent être soumis. Cette étude servira de base aux discussions pour la prochaine séance.

Le Sgen-CFDT attend de la prochaine réunion :

- **une clarification des chantiers qui seront engagés en priorité, notamment pour la prise en compte des situations particulières ;**
- **l'inscription d'un paragraphe sur la mobilité ;**
- **des réponses sur la relance d'une véritable formation continue.**